



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 24
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 12 décembre 2017

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h35

Secrétaire : Magalie PIAT

FINANCES

DL17.082 - Marché de service d'assurances

Christian DUMAS expose :

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 26, 66 et 67 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « appel d'offres ouvert » a été lancée le 30 mai 2017 concernant le marché de service d'assurances pour le groupement de commande de la Ville d'Ingré et du CCAS d'Ingré. Le programme d'assurances, établi avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage PROTECTAS, comprend : les dommages aux biens et risques annexes, la responsabilité civile et risques annexes, la flotte automobile et risques annexes, les risques statutaires du personnel et la protection juridique des agents et des élus.

L'avis d'appel à concurrence, envoyé le 30 mai 2017 au BOAMP a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 1^{er} juin 2017. Une publication a également été faite sur le profil acheteur à l'adresse www.achatpublic.com. Afin de satisfaire à la réglementation des marchés publics en vigueur, la date limite de réception des offres fixée préalablement au 30 juin 2017 à 12h00 a été décalée au 04 juillet 2017 à 12h00. Des avis rectificatifs ont été publiés au BOAMP et au JOUE.

La consultation a comme objectif la souscription de cinq contrats obligatoires correspondants à 5 lots différents :

N° LOT	TYPE DE CONTRAT
01	Assurance dommages aux biens et risques annexes
02	Assurance responsabilité civile et risques annexes
03	Assurance flotte automobile et risques annexes
04	Assurance risques statutaires du personnel
05	Assurance protection juridique des agents et des élus

Les contrats sont souscrits à effet du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 5 ans avec possibilité pour les deux parties de résiliation annuelle sous préavis de 6 mois avant échéance du 1^{er} janvier.

L'ouverture des plis a eu lieu le 05 juillet 2017.

Le pli suivant a été reçu dans les délais impartis : (aucun pli n'a été reçu hors délai)

N° LOT	N° PLIS	ENTREPRISES
1	PLI N°1	SMACL
	PLI N°2	PNAS/AREAS

	PLI N°3	BRETEUIL/VHV
	PLI N°4	GROUPAMA
2	PLI N°1	SMACL
	PLI N°2	CFDP ASS/PNAS ET PNAS/ ETHIAS
	PLI N°3	BRETEUIL/VHV
3	PLI N°1	SMACL
	PLI N°2	PNAS/BALCIA
	PLI N°3	GROUPAMA
	PLI N°4	BRETEUIL/GEFFION
4	PLI N°1	PILLIOT/CBL
	PLI N°2	AGPM VIE/SMACL
	PLI N°3	ALLIANZ/SOFAXIS
	PLI N°4	GRAS SAVOYE/GROUPAMA
	PLI N°5	ALTERNATIV COURTAGE/AM TRUST/BEAC/LLOYDS
5	PLI N° 1	SMACL
	PLI N° 2	PNAS/PROTEXIA
	PLI N°3	CFDP / MOUREY JOLY

Les offres ont été remises à la société PROTECTAS, pour analyse de celles-ci dans le cadre de la mission de conseil en assurances qui lui a été confiée par la Ville.

Le jugement des offres a été effectué dans les conditions prévues par la réglementation des marchés publics en vigueur suivant les critères pondérés suivants :

- Nature et étendue des garanties – qualité des clauses contractuelles : coefficient 5
- Tarification : coefficient 3
- Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire : coefficient 2

La société PROTECTAS a rendu son rapport d'analyse des Offres à la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 19 octobre 2017 à 09h00.

La CAO a attribué les marchés aux offres les plus avantageuses économiquement suivantes :

N° LOT	TYPE DE CONTRAT	ATTRIBUTAIRE	
01	<i>Assurance dommages aux biens et risques annexes</i>	Cabinet PNAS / Compagnie AREAS Dommages 159 rue Poissonnière – 75009 PARIS	
Montant de l'offre retenue	OFFRE DE BASE – FRANCHISE 3 000 €		PRIME TTC / AN
	Taux HT €/m2 : 0.4437 €		15 628.37 €
02	<i>Assurance responsabilité civile et risques annexes</i>	SMACL – 141 rue Salvador Allende – 79031 NIORT Cedex 9	
Montant de l'offre retenue	OFFRE DE BASE		PRIME TTC / AN
	Taux de 0.11% du montant des rémunérations hors charges patronales – SANS FRANCHISE		5 731.22 €
03	<i>Assurance flotte automobile et risques annexes</i>	SMACL – 141 rue Salvador Allende – 79031 NIORT Cedex 9	
Montant de l'offre retenue	OFFRE DE BASE + Prestations supplémentaires éventuelles : N°1 : Marchandises transportées N°2 : Auto collaborateur N°3 : Auto mission - auto élus		PRIME TTC / AN
			BASE : 14 289.93 €
		PSE 1 : 218.30 € PSE 2 : 1 250.00 € PSE 3 : 1 088.27 €	
04	<i>Assurance risques statutaires du personnel</i>	GRAS SAVOYE / GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE – 33/34 Quai de Dion Bouton – 92 814 Puteaux Cedex	
Montant de l'offre retenue	OFFRE DE BASE + Prestation supplémentaire éventuelle N°1 : Maladie longue durée, longue maladie – SANS FRANCHISE		PRIME TTC / AN
	% de l'assiette de prime : pour 3 557 705 € de rémunération 1,72% pour accident du travail et maladie professionnelle + décès 1.86 % pour la PSE 1 maladie longue durée, longue maladie		61 192.53 € 66 173.31 €
05	<i>Assurance protection juridique des agents et des élus</i>		
	OFFRE DE BASE		PRIME TTC / AN

Montant de l'offre retenue	Taux € HT / assuré : - 1,43 € / agent Ville - 7,30 € / agent CCAS	506.02 €	Cabinet MOUREY JOLY / CFDP - ZAC LA CHEVALERIE - 562 rue Jules Guesdes - 50000 SAINT LO
----------------------------	---	----------	---

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres et après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 27 novembre 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce marché

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 20 décembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 27 décembre 2017

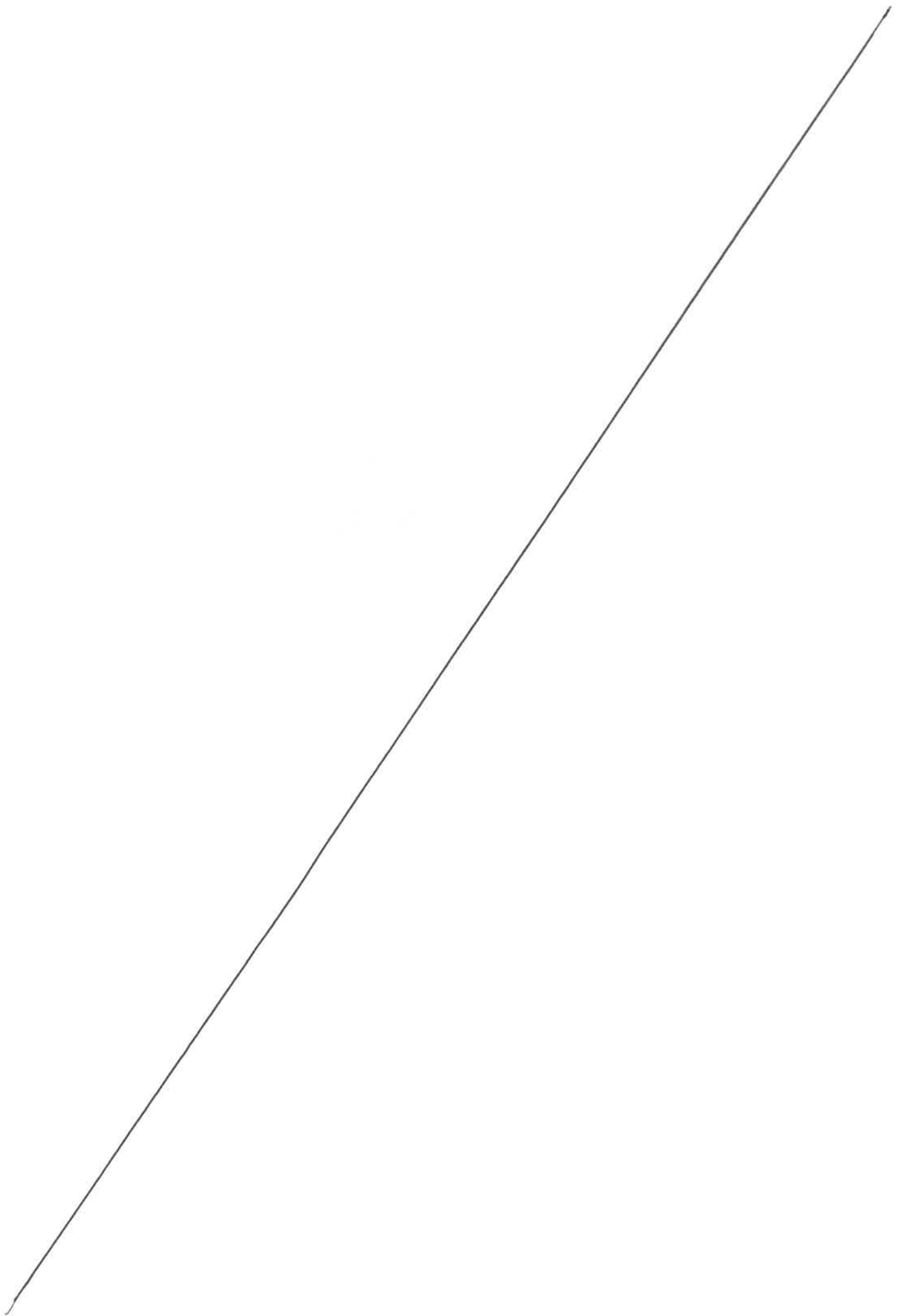
Publication le : 28 décembre 2017

Notification le : 28 décembre 2017



Le Maire

Christian DUMAS.



Acte à classer

DL-17-082

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-12-27T15-43-54.01 (MI209016940)**Identifiant unique de l'acte :**
045-214501694-20171219-DL-17-082-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Marché de service d'assurances**Date de décision :** 19/12/2017

Nature de l'acte : Délibération**Matière de l'acte :**
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibération qui autorise à signer les contrats :

Acte : [DL.17.082-FIN-marché de service d'assurances.PDF](#) **Multicanal :** Non

[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 27/12/17 à 15:43

Par [RICHARD Aurélie](#)**Transmis**

Date 27/12/17 à 15:43

Par [RICHARD Aurélie](#)**Accusé de réception**

Date 27/12/17 à 15:51